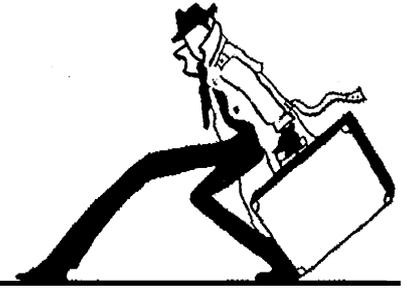


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

Chirac au Togo : la politique du pire

Il s'est passé au Togo depuis notre Édito d'avril exactement ce que nous redoutions. Jacques Chirac a joué à fond la carte d'une élection truquée de Faure Gnassingbé, fils de son « *ami personnel* », le tyran Gnassingbé Eyadéma : il a circonvenu l'arbitre principal, l'organisation régionale CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest), et dépêché sur place une série de "conseillers" en tout genre. D'innombrables démarches et d'insistants coups de téléphone ont amené cette CEDEAO initialement courageuse (elle avait désavoué le coup d'État eyadémesque) à fermer complètement les yeux sur l'accaparement du processus électoral par la dictature en place, notamment l'énorme truandage qui a accompagné la révision des listes électorales et la distribution des cartes d'électeurs.

Dans le même temps, la répression multiforme de l'opposition se poursuivait, et le régime faisait sortir dans la rue ses milices armées de gourdins cloutés : celles-ci font inmanquablement penser aux Interahamwe rwandais : espérons qu'elles ne leur sont pas identiques. L'opposition unifiée (si l'on exclut les partis créés par le pouvoir) n'a évidemment pas l'intention de se laisser voler sa victoire : une victoire certaine si le scrutin se déroulait un tant soit peu selon les règles universellement admises. Elle n'a cessé de demander à la CEDEAO et, plus généralement, à la communauté internationale, de faire respecter ces règles, et pour cela de reporter la date du scrutin pour mieux vérifier la composition du corps électoral, garantir le bon fonctionnement des bureaux de vote et le décompte des résultats.

Sommaire :	
Dossier spécial Togo	p. 1
La France au Rwanda	p. 4
Salves	p. 7
Ils ont dit	p. 8
À fleur de presse	p. 8
Lire	p. 9

Signe de la nécessité de ce report, le ministre de l'Intérieur du régime a convoqué la presse et les diplomates à 48 heures du scrutin pour signifier que sa tenue le 24 avril reviendrait à pousser à bout un « processus électoral suicidaire », induisant un affrontement aux dimensions et conséquences imprévisibles. Ce ministre impudent a été aussitôt démis.

Nous en sommes-là ce lundi matin 25 avril, où nous achevons ce numéro de *Billets*. Les avertissements n'auront pas manqué, ceux notamment de la « coalition Togo » (une dizaine d'ONG françaises et internationales, dont Survie) et du Comité de Soutien au Peuple Togolais, créé dans l'urgence à Paris (medias@soutientogo.org). Vous trouverez ci-dessous les dernières nouvelles du week-end, y compris celles que nous a transmises le délégué que nous avons envoyé sur place (comme l'ont fait aussi d'autres organisations françaises et allemandes). En prolongeant l'insupportable soutien à l'une des plus grotesques dictatures africaines, Jacques Chirac soumet le peuple togolais à tous les risques. Il en est comptable devant l'histoire.

Le sont de même, de manière de plus en plus précise, tous les responsables français qui ont poursuivi en 1994 l'alliance de la France avec le noyau dur rwandais auteur du génocide. À cet égard, les révélations émises sur *France Culture* (voir p. 5), le 22 avril, par le sous-officier français Thierry Prunghaud sont édifiantes. Ceux qui misent sur l'éternité de l'impunité devraient se méfier.

François-Xavier Verschave

DOSSIER SPECIAL TOGO

Jour de scrutin, nuit post-électorale : Lomé coupé du monde, un peuple abandonné par la communauté internationale

Comme lors du scrutin présidentiel de 1998, avec le raz-de-marée en faveur de l'opposant Gilchrist Olympio¹, le peuple togolais s'est fortement mobilisé pour interrompre la dictature. Non seulement il est allé voter, malgré de nombreux déficits d'organisation, mais la société

civile (notamment la Ligue togolaise des droits de l'Homme, LTDH) et les Églises ont multiplié leurs observateurs sur tout le territoire. Le mouvement Justice et Paix, en effet, a su fortement impliquer les Églises chrétiennes en faveur de la transparence électorale.

Tout ceci malgré les commandos du régime et les miliciens du RPT (le parti des Gnassingbé père et fils), qui ont multiplié les intimidations et les exactions

jusqu'au jour du scrutin. Pendant ce temps, les communicants français envoyés par Paris géraient la campagne de Baby Eyadéma avec leur insondable mépris du "nègre" : « L'avenir, pensez y Faure ! » ; « Avec Faure, nous serons plus forts ! ».

Le ministre de l'Intérieur François Boko, qui avait mis en garde dans la nuit de jeudi à vendredi contre un « processus électoral suicidaire » et avait été



aussitôt limogé, s'est réfugié à l'ambassade d'Allemagne – un pays qui, contrairement à la France, n'est pas satisfait de ce processus. Comme ce ministre a continué de dire ce qu'il pensait de la fraude en préparation, le site gouvernemental *republicoftogo.com* s'est mis à traiter l'ambassade allemande de « base arrière de l'opposition » (23/04).

Parmi les fraudes observées dans la journée de dimanche : l'opposition a intercepté une femme qui avait dans son sac 796 cartes d'électeurs vierges ; des cars sont venus du Niger avec des personnes voulant se faire passer pour des électeurs togolais ; des circuits de vote parallèles ont été mis en place, des militants du RPT ont été surpris en train de bourrer des urnes, des gens sont venus voter alors qu'ils n'en ont pas l'âge, d'autres ont voté plusieurs fois, l'encre sur leurs doigts n'étant pas indélébile...

Nous n'avons eu que très peu de résultats sortis des urnes. À Lomé, ceux dont nous avons eu connaissance ressemblent à un plébiscite en faveur du candidat unique de l'opposition, Emmanuel Akitani Bob. Un exemple parmi d'autres, observé par le délégué de Survie : 250 voix pour Akitani, 6 pour Faure Eyadéma, 3 pour Nicolas Lawson, 2 pour Harry Olympio.

Autre fait très significatif : le vote anticipé des militaires, supposés les fidèles du régime, aurait été favorable à Akitani, avant d'être évidemment "rectifié". Ce serait l'une des causes de la défection de François Boko.

Nous n'avons pas davantage de chiffres car, peu après la fermeture des bureaux (17h), l'ensemble des communications téléphoniques ont été coupées, ainsi qu'Internet : on ne peut imaginer signe plus clair de la nécessité d'un vaste tripatouillage nocturne des résultats, sans que l'opposition et la société civile ne puissent opérer elles-mêmes leurs décomptes. D'ailleurs, l'armée n'hésite pas à disperser manu militari les citoyens qui veulent assister au dépouillement des urnes et au report des résultats. Le dernier appel de notre délégué signalait des tirs dans Lomé...

Une source sérieuse nous indique que cet "habillage" des résultats se ferait avec la complicité des observateurs de la CEDEAO – que l'on n'a d'ailleurs pas vu très actifs sur le terrain. Ce ne serait qu'une confirmation supplémentaire de ce que Jacques Chirac a su circonvier cette organisation.

Dimanche soir à Lomé, l'inquiétude dominait : s'il y a fraude massive avérée permettant à Faure de se maintenir sur son trône, il y aura un bain de sang. Les

Togolais de l'opposition sont prêts en ce cas à attaquer les symboles de la France dans ce cas. Le sentiment anti-français ne cesse de monter. Bravo Chirac ! [FXV]

1. Fils du premier président élu du Togo, assassiné en 1963 par Étienne Gnassingbé Eyadéma.

Togo : collusion

Dans le dernier paragraphe (sous-titré **Collusion**) d'un article paru dans le quotidien *Libération* (*Présidentielle à haute risques au Togo*, 16/04), Thomas Hofnung cite un « proche du dossier » à propos de Faure Gnassingbé : « Âgé seulement de 39 ans, il est en phase avec la jeunesse de son pays, et il dispose de la machine bien huilée du parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple togolais, face à une opposition divisée. » Le journaliste affirme par ailleurs que la France envisage d'envoyer des observateurs au Togo à l'occasion des prochaines élections présidentielles. Il s'agirait de « parlementaires familiers du dossier ». Un mafieux à la tête d'une « machine bien huilée » et des « familiers du dossier » complices : et voilà le travail !

Lors d'une récente conférence de presse présentant l'ouvrage de Gilles Labarthe, *Le Togo, de l'esclavagisme au libéralisme mafieux*¹, le chercheur Comi Toulabor² a déclaré que, selon de nombreuses sources très crédibles, Jacques Chirac passe un temps non négligeable au téléphone avec les chefs d'État de la CEDEAO³ afin de les « encourager » à ne pas se montrer trop regardants sur ce qui se passe à Lomé. Autrement dit, le Président français exercerait des pressions diverses sur ses homologues de l'Afrique de l'Ouest afin qu'ils favorisent le maintien au pouvoir de l'actuel système mafieux qui, au Togo, tient lieu de « gouvernance ».

Notons que la machine bien huilée ne cesse de tester la tolérance de la communauté internationale (les pays qui la composent et les diverses institutions dans lesquelles ils sont représentés, de l'ONU à l'Union Africaine en passant par l'Union Européenne et l'Organisation internationale de la Francophonie, entre autres) envers ses frasques. Cette tolérance semble de nature à susciter toutes les inquiétudes ! Qu'il s'agisse des tricheries en matière d'établissement des listes électorales ou de distribution des cartes d'électeurs, du non respect des engagements pris concernant l'accès de l'opposition au contrôle des élections, ou encore des arrestations arbitraires, on n'enregistre pas la moindre protestation.

Faure peut compter sur la **collusion**

de la France (ou du moins de l'Élysée) pour l'aider à maintenir en place la vieille tyrannie qui détruit la société togolaise. Le peuple togolais semble ne pouvoir compter que sur lui-même pour s'en débarrasser : il doit se sentir bien seul. Si les effets de cette collusion devaient conduire à un embrasement du pays, quelle terrible responsabilité ! Lorsque nous mettrons cette publication sous presse, les élections auront eu lieu. Nous espérons que ce que nous aurons à ajouter d'ici là ne correspondra pas à nos pires craintes. [Sharon Courtoux]

1. Conférence de presse tenue au Centre d'accueil de la presse étrangère (CAPE) le 12/04.

2. Directeur de recherche FNSP, CEAN-IEP de Bordeaux.

3. Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, censée veiller sur le respect des modalités permettant aux élections présidentielles togolaises de se dérouler dans de bonnes conditions.

La mission de Patrick Gaubert

En juin 2003, Patrick Gaubert, président de la LIC(R)A, député européen UMP, cautionne en ces termes la réélection frauduleuse d'Eyadéma comme président du Togo : « Il y a un processus démocratique qui, à notre niveau, se passe de manière convenable. Ce que nous voyons n'a rien d'affligeant ni de suspect. » Il a entraîné dans son sillage Fodé Sylla. Au même moment, l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) parle de « parodie de démocratie ».

Été 2003, dans l'affaire du RER D, la LIC(R)A de Patrick Gaubert en remet dans le déchaînement médiatique haineux contre ce qu'elle désigne comme les « nazis de banlieue »¹, expression qui aurait dû lui valoir procès et condamnation, à l'initiative du procureur de la République, pour diffamation et appel à la haine de nature à troubler l'ordre public. Elle ne publiera aucune rétractation ou excuse après le grotesque fiasco de l'affaire.

En 2004, on retrouve Patrick Gaubert au Congo-Brazzaville, soutenant la dictature sanglante de Sassou Nguesso dans ses efforts pour faire juger au Congo l'affaire des disparus du Beach¹, s'en remettant aux assassins pour faire justice aux victimes, tandis qu'un juge français, qui instruisait à Meaux sur plainte de familles de disparus, est grossièrement désavoué par la justice française.

Voici enfin qu'en avril 2005, Patrick Gaubert est le seul député européen à s'opposer à la reconnaissance de la



Traite atlantique comme crime contre l'humanité. À la suite de propagandistes comme Lugan et Pétré-Grenouilleau, il prétend mettre sur le même pied toutes les pratiques esclavagistes de l'histoire, notamment celle des Arabes. Mais où sont les dizaines de millions de Noirs dans les pays arabes comme aux Amériques ? Question de bon sens qui ne peut rien contre la propagande

pillonnée dans tous les médias.

Un tel acharnement contre les Noirs est surprenant. Partout où ils sont opprimés, on trouve régulièrement Patrick Gaubert. Empêcher les peuples noirs d'échapper à leurs tyrans, stigmatiser les Noirs des banlieues, s'emparer de l'histoire des Noirs, tels sont les objectifs de l'engagement militant de Patrick Gaubert. Qu'est-ce que les Noirs ont

bien pu faire à Patrick Gaubert pour expliquer une telle hostilité à leur égard ? Apparemment ils ont simplement le tort d'exister. Comment appelle-t-on cela, déjà ? [Odile Tobner]

1. Cf. *Billets* n°128, *Le racisme français*, ainsi que le communiqué *Disparus du Beach*.

Appel à la solidarité avec le peuple togolais en lutte pour récupérer sa liberté au bout de 40 ans de tyrannie.

Appel lancé par *Survie*, le 20/04,

à l'Organisation des Nations unies (ONU), à l'Union européenne (UE), à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à l'Union Africaine (UA), et aux autorités des pays représentés dans ces institutions, la France en particulier

À l'approche des élections présidentielles qui doivent se tenir le dimanche 24 avril au Togo, l'association *Survie*, régulièrement informée de la situation sur place, attire l'attention sur les réalités que vit un peuple en lutte pour sa liberté, et sur ses inquiétudes.

Nous rappelons :

- Les irrégularités, notoires, qui entachent la préparation du scrutin, notamment en matière d'établissement des listes électorales ou de distribution des cartes d'électeurs.

- Le verrouillage de l'accès aux médias nationaux au profit du candidat du pouvoir en place, Faure Gnassingbé, et les intimidations dont font l'objet les médias indépendants.

- Les graves violations des droits de l'Homme et les provocations commises par les forces et milices proches du régime, qui alimentent un climat de tension déjà extrême, comme l'attestent les affrontements violents qui ont récemment opposé les partisans des deux camps en présence.

- Le refus de l'UE de se rendre au Togo afin de juger du bon déroulement du scrutin, décision d'autant plus regrettable que les conditions dans lesquelles celui-ci doit se tenir sont, notoirement, périlleuses. L'Europe se contente de financer l'envoi de quelques dizaines d'observateurs de la CEDEAO : une présence insuffisante pour agir effectivement sur toute l'étendue du pays, et qui n'est pas de nature à rassurer les électeurs.

- Les manœuvres diplomatiques de la France tendant à favoriser le régime en place : selon de nombreuses sources, l'Élysée exercerait de fortes pressions sur les chefs d'État de la CEDEAO afin qu'ils s'abstiennent de désapprouver avec détermination les turpitudes d'un système totalitaire prêt à tout pour se maintenir au pouvoir.

- Les informations faisant état de l'envoi au Togo de parlementaires français, avec pour mission de superviser le scrutin, dont on peut craindre qu'ils se chargent de valider une élection truquée, comme ce fut le cas par le passé.

- L'apparente absence d'intérêt de l'ONU pour une situation lourde de menaces. Qui interviendrait au Togo au lendemain du scrutin pour garantir le calme si le besoin s'en faisait sentir ?

- Les risques d'un embrasement généralisé du pays si, comme on peut le prévoir, la fraude électorale permet à une dictature honnie depuis 40 ans de se maintenir en place. Il serait étonnant que les Togolais, mobilisés pour récupérer leur liberté, baissent les bras.

Survie demande à l'ONU, à l'UE, à la CEDEAO, à l'UA, et aux autorités des pays représentés dans ces institutions, la France en particulier, de poser les actes nécessaires pour que le respect des urnes soit assuré au Togo le 24 avril. Elle demande au Président de la République, Jacques Chirac, de respecter les aspirations du peuple togolais à la démocratie, et de retirer publiquement tout soutien de notre pays au régime dictatorial.

À FLEUR DE PRESSE - SPECIAL TOGO

AFP, 09/04 : « Le 7 mars, en pleine crise de succession togolaise, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Alpha Oumar Konaré, avait appelé à la "tolérance zéro" envers les coups d'État, quel que soit leur habillage. "Si ce n'était le cas, nous ouvririons la voie à une épidémie de coups d'État, de révolutions de palais, de manipulations constitutionnelles [...], la Constitution devenant un alibi pour des dispositions antidémocratiques nourries par des 'Debbascheries', du nom de ce fameux Debbasch, ces nouveaux mercenaires en col blanc", avait-il lancé.

Professeur de droit, Charles Debbasch était conseiller du général Eyadéma, décédé le 5 février. Selon les connaisseurs de la vie politique togolaise il fut un des artisans des modifications constitutionnelles qui, après le décès d'Eyadéma, devaient "légaliser" l'arrivée au pouvoir de l'un des fils, Faure Gnassingbé, choisi par l'armée.

Il était également là, en 2002, lors de la modification constitutionnelle qui avait permis au général Eyadéma de se représenter à la présidentielle, après 36 ans de pouvoir ininterrompu, et d'empêcher son principal opposant, Gilchrist Olympio, de se porter candidat.

Sur le continent noir, qui, depuis les indépendances des années 60 a connu nombre de coups réalisés par des mercenaires en armes, la dénonciation par l'UA du rôle de conseillers français pesant sur le cours de l'histoire africaine est une première.

Pour Bernard Rideau, conseiller du président sénégalais Abdoulaye Wade et qui a "fait" plusieurs présidents, dont le Gabonais Omar Bongo, Gnassingbé Eyadéma et le Congolais Denis Sassou Nguesso, la première motivation des conseillers est financière.

"La première motivation est l'appât du gain. Là où vous gagneriez ailleurs 100, vous allez gagner en Afrique 300 ou 400. Les Africains sont très généreux. C'est très juteux, et peu de gens y résistent", estime-t-il, tout en assurant qu'il est le conseiller de Wade en communication et politique "à titre amical".

Cet ancien conseiller de Valéry Giscard d'Estaing, qui a ensuite connu François Mitterrand, est "venu en Afrique par rencontres, par opportunités".

Selon Bernard Rideau, qui a lui-même travaillé pour Eyadéma ("je devais le vendre aux Allemands, on le confondait avec Amin Dada"), le président togolais "n'avait jamais vu de juriste" avant sa rencontre avec Debbasch. "Debbasch est un personnage extravagant, mais c'est un remarquable spécialiste du droit public qui a eu un rôle très important", dit-il.

À Libreville, on ne compte plus les conseillers français, dont l'influence est très variable, et les attributions parfois floues. [...]

Au Cameroun, un ancien ambassadeur de France est resté à l'issue de ses fonctions pour devenir un conseiller très écouté de Paul Biya.



Mais dans d'autres capitales, on ne trouve pas de "mercenaires en col blanc". "Les dirigeants africains commencent à comprendre qu'il leur faut des compatriotes pour remplacer les conseillers étrangers", ajoute Bernard Rideau. »

[Voici un homme du sérail, Bernard Rideau, qui passe à confesse et se met à débiter les petits copains. Est-ce son « chemin de Damas », ou n'est-ce que l'ultime ruse de Tartuffe – « Oui mon frère je suis un méchant, un coupable... » – pour éviter de plus redoutables dévoilements ? – OT]

Togo : La libre participation au processus électoral est rendue impossible

Extraits de la Déclaration de la coalition Togo¹, le 20/04

[...] La coalition est préoccupée en particulier par les atteintes aux droits humains perpétrées par le gouvernement et ses partisans organisés en bandes armées :

- des arrestations arbitraires visant à entraver la campagne électorale de l'opposition, et notamment la mise en détention de militants d'opposition actifs dans la campagne ;
- des actes de violence politique, notamment le passage à tabac de partisans de l'opposition, le saccage de locaux destinés à des réunions d'opposition et l'interdiction de réunion pour certains partis d'opposition ;
- les tentatives de bâillonner les médias privés ;
- de nombreux actes de harcèlement et d'intimidation des partisans de l'opposition, faisant craindre des représailles post-électorales dans les circonscriptions ayant voté pour l'opposition.

À une semaine de l'élection présidentielle, la pression ne cesse d'augmenter et confirme la détermination du gouvernement à empêcher la tenue d'élections libres et pluralistes. Ainsi, le 15 avril 2005, la Haute Autorité de l'Audiotvisuel et de la Communication a informé les radios et télévisions privées qu'elles n'étaient « pas autorisées à assurer la couverture médiatique de la campagne de tous les candidats », ni « à organiser des émissions spéciales ou des débats animés par les candidats ou leurs représentants ». [...]

1. Amnesty International, ACAT-France, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Franciscans International, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), FIACAT, Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT), Secours Catholique-Caritas France, Survie.

Libération, *L'embarrassant cas Jean-Luc Mano*, 16/04 (Thomas HOFNUNG) : « Paris se trouve face à une affaire embarrassante à la veille du scrutin du 24 avril : le cas Jean-Luc Mano. Selon plusieurs sources à Paris, cet ancien directeur de l'information de France 2 [...] ferait profiter le fils Eyadéma de son expérience des médias. Or, à la tête d'une société de media training, Mano est

aujourd'hui sous contrat avec les ministres de la Défense et de la Coopération Michèle Alliot-Marie et Xavier Darcos qu'il conseille personnellement. "Faure est un pote et un type prometteur, qui veut faire bouger son pays, mais ne je suis pas sous contrat avec lui" répond l'intéressé à Libération. Avant d'ajouter : "Mais s'il me demande des conseils, je les lui donne." »

[Vous avez bien lu. Un conseiller « personnel » de deux ministres français, et pas n'importe lesquels, conseille également Faure Gnassingbé lorsque ce dernier le lui demande. Il est bien entendu que Jean-Luc Mano est libre de faire ce qu'il entend, de ses fréquentations et de ses opinions. Aussi, à cet égard, répond-t-il sans faux fuyant aux questions de son confrère. Ceci n'empêche pas de constater, encore une fois, la collusion entre le Paris d'une politique en cours d'application et le fils héritier du tyran togolais défunt. – SC]

Gilles Labarthe

Le Togo

de l'esclavage au libéralisme mafieux

Dossier noir n° 20 d'Agir ici et Survie

Éd. Agone, 2005, 206 p., 12 € franco à Survie

Cette enquête mène le lecteur à la découverte d'un pays encore méconnu : le Togo, l'une des plus longues dictatures militaires de l'histoire contemporaine africaine. Dans ce pays « ami de la France » s'activent depuis plus de quarante ans un ensemble de réseaux au service d'une passion commune : le détournement des fonds publics et le pillage des ressources naturelles.

En réponse aux thèses persistantes qui voudraient attribuer la responsabilité du marasme aux Africains eux-mêmes, ce nouveau Dossier noir de la politique africaine de la France démonte les principaux mécanismes et jeux d'influence étrangers qui ont contribué à ruiner depuis 40 ans l'équilibre économique et social d'une jeune nation, surnommée la « Suisse de l'Afrique » jusqu'à la fin des années 1970.

Le coup d'État militaire et les récentes pressions diplomatiques qui ont immédiatement suivi la mort de Gnassingbé Eyadéma, le 5 février 2005, ont encore confirmé le rôle prépondérant des chancelleries occidentales qui cherchent à garantir leurs intérêts dans la région.

La France au RWANDA

11 ans après le début du génocide des Tutsi rwandais : les regrets du 15 avril 2005.

La face cassée de la République en salle de chirurgie esthétique ou en amorce de repentance ?

Le 15 avril, l'ambassadeur de France au Rwanda, Dominique Decherf, a exprimé ses plus vifs regrets pour les employés rwandais de l'ambassade « abandonnés à leur sort » lors du départ des français du Rwanda au début du génocide des Tutsi en avril 1994. « La démarche que j'effectue ce soir est une

démarche officielle. Elle bénéficie de toute l'approbation des autorités françaises », a-t-il déclaré lors d'une cérémonie tenue dans les locaux de l'ambassade à Kigali.

À cette occasion, son excellence a lu, sans le commenter, un extrait de *À l'orée de la forêt vierge* d'Albert Schweitzer : « Le bien que nous faisons est un acte, non de charité mais de réparation. Pour chaque homme qui a fait souffrir, il en faut un qui parte et porte secours. Et quand nous aurons fait ce qui est en notre pouvoir, nous n'aurons réparé qu'une petite partie des fautes com-

le génocide des Tutsi en 1994

mises. »

Comment accueillir cet événement, pour le moins inattendu ? Avec une pointe de satisfaction d'avoir participé aux efforts qui ont conduit à un début de reconnaissance d'une faute indélébile ? Avec indignation devant cette timide remémoration d'une culpabilité restreinte aux employés tutsi d'une ambassade qui, tout en participant à l'évacuation de criminels, laisse derrière elle ceux parmi son personnel qui sont voués à la mort ? Avec une indignation redoublée en se rappelant l'ampleur, l'étendue, de la faute commise, qui déborde tellement la part



reconnue que l'on en reste sans voix ? Avec le sentiment que ce début de reconnaissance ne pourra en rester là, ou avec celui qu'il a été formulé pour marquer à jamais les limites de ce qui sera consenti ? Avec la plus grande curiosité pour ce qui a pu amener à cette initiative, timide mais effective ? Avec une curiosité non moindre pour ce qui lui fera suite ? Sans doute de toutes ces façons simultanément.

Comment ne pas se réjouir de l'**amorçe** d'un aveu indispensable, qui permettrait à notre pays (qui a prouvé son peu de goût pour les vérités dérangeantes quelles que soient leurs terribles réalités), et à nous-mêmes, de relever la tête ? Mais comment encaisser cet aveu au rabais, cette reconnaissance d'une responsabilité dans la disparition de quelques personnes alors que la complicité avec ceux qui ont ordonné et fait exécuter le plan qui en a emporté un

million est escamotée ? Et comment ne pas prédire que l'amorce d'un aveu ne peut en rester là, tout en craignant qu'il a de maigres chances d'aller à son terme ? Comment, par ailleurs, alors que des signes annoncent l'émergence de nouveaux éléments à charge de l'implication française dans le génocide des Tutsi rwandais, ne pas s'interroger sur les causes d'un aveu qui ressemble étrangement à une sorte de tractation ?

Comment ne pas pressentir, à l'heure qu'il est, que le souci prioritaire au plus haut lieu de décision du pays concerne l'image de la France – alors que le temps, qui charrie comme un fleuve indomptable les débris d'une épave, celle de la vérité, et que le besoin citoyen d'en rassembler les morceaux, qui ne faiblit pas, font leur œuvre ? Alors que l'heure de vérité approche, difficilement certes mais sûrement, comment ne pas deviner que le consentement à un fragment

dérisoire de cette vérité, et une opération de chirurgie esthétique susceptible d'en masquer le plus signifiant, ont été préconisés ? Comment ne pas soupçonner l'espoir que le plus dérisoire possible suffira, quitte à l'accompagner de quelque encouragement à en rester là ou de quelque moyen de dissuasion d'une trop forte revendication ?

S'il n'est, en effet, pas en notre pouvoir de réparer les effets de la faute commise, la reconnaître, et la faire reconnaître, au nom des victimes, est en notre pouvoir et de notre devoir. Nous ne sommes pas puissants. Mais notre attachement à ce que nous devons aux victimes est plus grand encore que le mensonge qui leur nie ce à quoi ils ont droit. Cet attachement nous engage. [SC]

ILS ONT DIT – LA FRANCE AU RWANDA

Interview de Thierry Prunghaud,

adjudant-chef du GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), présent en 1992 et 1994 au Rwanda, par Laure de Vulpian, le 22/04/2005 sur France Culture (journaux de 8 h, 13 h et 18 h).

(Les commentaires de Laure de Vulpian ont été résumés entre []).

[Thierry Prunghaud était en 1992 au Rwanda pour y former le GISGP, Groupe d'intervention et de sécurité de la Garde Présidentielle, calqué sur le GIGN français.]

T.P. (Thierry Prunghaud) : On a recruté cent cinquante militaires et gendarmes qui ont été testés physiquement et on en a recruté trente qu'on a formés quatre mois.

L.V. (Laure de Vulpian) : À quoi servaient ces gardes présidentiels ?

T.P. : Principalement à la sécurité du président et son accompagnement dans tous les voyages officiels à droite à gauche dans le pays et à l'étranger.

[Laure de Vulpian rappelle le contexte du Rwanda en 1992, le retour en force des exilés tutsi depuis 1990. Thierry Prunghaud, dit-elle, a constaté a posteriori qu'il a lui-même formé les tueurs de la Garde présidentielle.]

T.P. : Malheureusement oui. Mais bon, j'ai fait mon boulot de militaire comme on me l'a demandé. Et sans savoir ce qui allait se passer après, forcément. J'ai eu des renseignements comme quoi les gars que j'avais formés avaient effectivement participé aux massacres. Ça, ça fait drôle. Oui.

L.V. : Est-ce que cette garde présidentielle était comme un escadron de la mort, finalement, au moment du génocide ?

T.P. : Oui, oui, parce qu'ils étaient entraînés, mais vraiment bien entraînés et je pense qu'ils ont dû massacrer un maximum de personnes. Oui. Ils étaient craints d'ailleurs. La Garde présidentielle, le groupe d'intervention principalement, était très craint parce qu'ils avaient été entraînés par les Français et bien entraînés. Les gens savaient exactement de quoi ils étaient capables.

[Plusieurs mois après son retour en France, Thierry Prunghaud est convoqué pour un debriefing.]

T.P. : Un général m'a demandé ce que j'avais vu, ce que j'avais fait, ce qu'on avait fait, et lorsque je lui ai dit que j'avais récupéré une liste d'une cinquantaine de noms de notables et autres qui avaient participé ou organisé des massacres, il m'a dit : "Écoutez vous oubliez tout, vous ne vous rappelez de rien", voilà.

L.V. : Ça voulait dire quoi ?

T.P. : Il fallait que je ferme ma gueule, quoi. [C'était] un général du ministère de la Défense. Et il m'a bien précisé que je devais tout oublier.

[En formant la Garde présidentielle, Thierry Prunghaud a été témoin de l'entraînement de milices civiles par d'autres Français.]

T.P. : Il y a des formations qui avaient également été faites sur des mercenaires civils à l'occasion d'entraînements que j'effectuais avec mes stagiaires, où j'ai vu des militaires français former des civils miliciens rwandais en 1992 au tir. Bon, ça c'est fait plusieurs fois, mais la seule fois où je les ai vus, il y avait peut être une trentaine de miliciens qui étaient formés au tir dans le parc de l'Akagera.

L.V. : C'est un endroit assez isolé...

T.P. : Effectivement oui, qui était même interdit d'ailleurs, parce qu'il était piégé. C'est un endroit qui était interdit aux touristes et aux militaires.

L.V. : Là, vous êtes formel. Des Français formaient des miliciens en 1992 ?

T.P. : Je suis formel oui. Catégorique !

L.V. : Vous l'avez vu de vos yeux vu et vous n'avez pas d'autres preuves que ça.

T.P. : Non. Je les ai vus c'est tout. Je ne peux pas en dire plus.

L.V. : Les milices existaient déjà ?

T.P. : Apparemment, puisque c'étaient des civils qui étaient formés. Donc, c'étaient forcément des miliciens. Les militaires sont tous en treillis là-bas. C'étaient des civils.

L.V. : Ces militaires français, c'étaient qui ? De quelles armes ?

T.P. : Je pense que c'étaient des gens du 1^{er} RPIMa puisque c'était l'unité qui était là-bas. Donc c'étaient eux qui les formaient.

L.V. : Ça, la France l'a toujours nié.



T.P. : Bien sûr. Comme beaucoup de choses d'ailleurs. Mais bon, moi j'affirme : c'étaient des militaires français qui ont formé des miliciens rwandais.

L.V. : Et ça c'est prolongé, vous pensez ?

T.P. : Je pense, oui. Je pense, je ne me suis pas penché sur la question en 1992 puisque je n'étais pas du tout au courant de ce qui se tramait dans le pays. Moi, j'étais là pour une formation. Je pense que ça a dû durer, durer peut être jusqu'en 1994. Je ne sais pas, probablement.

L.V. : Ça vous a choqué sur le moment quand vous avez vu ça, ou pas ?

T.P. : Pas du tout, non. Je voyais des militaires français qui formaient des civils : c'est bien, ils leur apprennent à tirer. Je ne savais pas du tout la finalité du truc. Donc, ça me paraissait normal.

[En 1994, l'adjudant chef Thierry Prunghaud revient au Rwanda au sein de l'opération Turquoise. Il fait partie du COS, Commandement des opérations spéciales.]

T.P. : La mission, au départ, c'était d'intervenir sur des massacres soi-disant de Hutu qui seraient massacrés par des Tutsi, et rendus sur place on s'est rendu compte au bout d'une quinzaine de jours que ce n'était pas du tout ça, que c'était complètement l'inverse, que c'étaient les Hutu qui zigouillaient les Tutsi.

L.V. : Qui vous avait donné cette formation de base ?

T.P. : Ben, la formation de base venait de la France en fait, de mon patron, mais bon, je pense qu'il ne savait pas du tout ce qui se passait en Afrique. Maintenant, au niveau gouvernemental, je ne sais pas. Je ne sais pas du tout.

L.V. : Vous, vous pensez que le commandant Favier ne savait pas ?

T.P. : Lui, il ne savait pas non, il savait qu'il y avait un génocide, mais il était comme nous, il pensait que c'était un génocide perpétré par les Tutsi sur les Hutu, comme nous, mais en fait c'était pas ça.

L.V. : Curieuse inversion de la réalité.

[Suit un rappel du contexte de lancement de l'opération Turquoise. Prunghaud et son groupe s'installent à Kaduha. Que faisaient-ils à ce moment là ?]

T.P. : On regardait, on voyait les gens tous les soirs qui se tiraient dessus, on disait bon, tiens c'est les Tutsi qui zigouillent les Hutu. On avait ordre de ne pas bouger, de ne rien faire, surtout pas bouger, de rien faire.

L.V. : Alors donc, au bout de quinze jours qu'est-ce qui se passe ?

T.P. : Alors, tous les jours, on parlait avec différentes unités. En l'occurrence, c'était le 13^{ème} RDP. On allait interviewer les gens à droite et à gauche et les gens nous parlaient d'une vallée, Bisesero, où il y aurait des rebelles tutsi armés jusqu'aux dents. Puis un jour on a désobéi.

L.V. : Pourquoi, c'était quoi les ordres ?

T.P. : Les ordres de notre propre chef, c'était de ne surtout pas aller là-bas.

L.V. : C'était qui votre chef ?

T.P. : Le commandant Marin-Gillier. Il nous avait interdit absolument d'aller là-bas. Et nous on a décidé d'y aller.

L.V. : Qui ?

T.P. : Eh bien, les copains du 13^{ème} RDP. Je ne vais pas citer de noms. On s'est concertés et on s'est dit : "Demain, on va à Bisesero". Et c'est là qu'on a découvert le pot aux roses. En fait, c'est une vallée où 10 000 victimes avaient été tuées. Il en restait 800 dans un état lamentable qu'on a évacués par hélicoptères à l'antenne médicale de Goma. C'était lamentable, lamentable. Là, on s'est rendu compte qu'en fait c'était pas du tout les Tutsi qui tuaient les Hutu, c'étaient les Hutu qui tuaient

les Tutsi, qui les massacraient carrément, massacraient tous les jours, tous les jours, tous les jours.

L.V. : Ils étaient armés ?

T.P. : Les Tutsi ? Pas du tout ils avaient de pauvres sagaies, ils avaient des cailloux, voilà. Par contre les autres, en face, ils avaient ce qu'ils voulaient. Ils avaient explosifs, munitions, grenades, enfin la totale.

L.V. : Alors une fois que vous découvrez ça, qu'est-ce que vous faites ?

T.P. : Là, on a rendu compte au patron du COS, le colonel Rosier. Il est venu immédiatement. Il s'est rendu compte de la situation. On a posté différents personnels le tour pour protéger les gens parce que les miliciens s'étaient postés au dessus dans les collines pour continuer le travail, pour continuer à les zigouiller et on a passé la nuit avec eux pour les protéger. Et le lendemain on a passé le bébé au 6^{ème} REG, qui est venu nous remplacer, et on est reparti après pour d'autres missions humanitaires et ainsi de suite.

[Nous citons in extenso ce témoignage qui est l'une des toutes premières infractions publiques à l'omertà sur les complicités françaises dans le génocide de 1994. La Commission d'enquête citoyenne (CEC) le scrutera dans les détails, dont certains sont peut-être imprécis ou inexacts (s'agissant notamment de l'opération Turquoise) – ce qui peut se comprendre de la part d'un acteur de terrain ne disposant pas de toutes les informations de contexte.

Mais le sous-officier apporte deux confirmations d'une extrême importance : des soldats français ont formé les miliciens du génocide, un point ultra-sensible que la Mission d'information parlementaire s'est obstinée à nier et sur lequel la CEC a apporté de nouveaux témoignages et précisions (cf. L'horreur qui nous prend au visage, Karthala, 2005, p. 28-39, 163-166, 253-255) ; la hiérarchie militaire avait intoxiqué les soldats de Turquoise en leur expliquant que les génocidés étaient les génocidaires, et vice-versa.

Ce témoignage peut être lu au premier degré, comme celui d'un homme qui ne supporte plus la part de crime qu'on impute à lui-même et à son groupe. Cela n'exclut pas un second degré : certains militaires en ont sans doute assez que les plus hauts responsables français de cette complicité de génocide continuent de nier toute responsabilité, reportant ainsi sur les exécutants l'appui incontestable de l'armée française aux génocidaires. En ce cas, le témoignage de Thierry Prunghaud ne serait pas celui d'un élément isolé. Dans les deux cas, l'on peut penser que le déballage ne fait que commencer. Enfin ! – FXV]

À FLEUR DE PRESSE – LA FRANCE AU RWANDA

Le Figaro, La défense du colonel Bagosora plaide non coupable, 15/04 (Patrick de SAINT-EXUPÉRY) : « Engagé au tribunal international d'Arusha depuis plus d'un an, le procès du colonel Théoneste Bagosora, tenu par l'accusation comme le "cerveau du génocide" des Tutsis du Rwanda, est entré dans une phase critique. Depuis près d'une semaine et sur fond de négationnisme rampant, la défense est entrée en scène. Principal conseil du colonel Bagosora, qui plaide non coupable, l'avocat français Raphaël Constant n'a pas hésité, dans sa déclaration liminaire, à mettre en cause la réalité du génocide de 1994 : "Le procureur n'a jamais démontré (qu'il y a eu génocide) onze ans après", a-t-il lancé face à la cour.

Pour les inculpés, emprisonnés à Arusha, et pour les personnalités rwandaises recherchées en raison de leur participation présumée au génocide, ce procès est celui de la dernière chance.

La liste des personnalités qu'entend citer à décharge la défense témoigne du caractère à haut risque de cette phase du procès. Y figurent : Jean-Michel Marlaud, aujourd'hui ambassadeur de France à Auckland (Nouvelle-Zélande) après avoir été le représentant de Paris à Kigali en 1994, Johan



Swinnen, ambassadeur de Belgique en RDR (ex-Zaïre) après avoir été le représentant de Bruxelles à Kigali en 1994, le colonel Jean-Jacques Maurin, ancien coopérant militaire français auprès de l'armée rwandaise, le colonel Luc Marchal, ancien chef des Casques bleus belges au Rwanda et Jacques-Roger Booh-Booh, ancien représentant du secrétaire général de l'ONU à Kigali.

Début janvier, le conseil du colonel Bagosora, qui se revendique de "l'école Vergès d'avant Barbie", se réjouissait de la coopération de Paris qui avait promis pour "bientôt" une rencontre avec Jean-Michel Marlaud et le colonel Jean-Jacques Maurin.

Dans une tribune publiée le 11 avril dans *Le Figaro* et titrée "Paris n'est pas responsable du génocide", Jacques-Roger Booh-Booh, a, lui, confirmé vouloir témoigner prochainement devant le TPIR après s'être tu "par humilité", soutient-il, pendant dix ans.

Voici dix jours, lors d'une conférence organisée à Paris, la probable ligne de défense du colonel Bagosora a été exposée par plusieurs personnalités s'affirmant "experts" et ayant participé à la rédaction d'un livre collectif intitulé *Silence sur un attentat*. Cet ouvrage, inspiré par les milieux négationnistes, vise à faire porter la responsabilité du génocide sur la rébellion rwandaise qui, selon les auteurs, serait à l'origine de l'attentat du 6 avril 1994, acte déclencheur du génocide et non acte fondateur. Au nombre des "experts" cités à l'appui de cet ouvrage figurent M^e Raphaël Constant, le conseil à Arusha du colonel Bagosora, et Jean Degli, un ancien avocat de la défense à Arusha, récemment privé d'agrément pour malversation.

Le mystère de l'attentat du 6 avril, qui fut le signal déclencheur du génocide, n'a jamais été levé. En charge d'une instruction à Paris, le juge Bruguière piétine. "Bruguière ne semble pas pressé de faire avancer le dossier", affirme M^e Laurent Curt, avocat de Jacqueline Héraud, partie civile et veuve du commandant de bord du Falcon 50 abattu le 6 avril 1994.

Les inculpés d'Arusha, qui ne font jamais mention du mot "génocide", observent "une journée de deuil en mémoire des victimes" le 6 avril, date de l'attentat et veille du début de l'extermination. »

[Nous citons intégralement cet article de Patrick de Saint-Exupéry qui résume parfaitement les différentes manœuvres négationnistes du génocide qui fleurissent chaque année en avril à l'occasion de son anniversaire. Les secteurs les plus rances de la Françafrique y rejoignent le cercle non repentis de ses organisateurs et concepteurs, délivrant son fiel au procès d'Arusha. Tandis qu'à Paris le juge Bruguière continue de jouer l'Arlésienne.

Cette année, ce lobby a recruté l'ex-représentant de l'ONU et de Boutros Boutros-Ghali à Kigali, en 1994 : Jacques Roger Booh-Booh, inlassable serviteur de la dictature camerounaise et grand ami de la dictature Habyarimana. Tandis que le général Dallaire, chef des Casques bleus, cherchait à alerter les Nations Unies sur le génocide imminent, puis en cours, Booh-Booh abreuva New York de messages lénifiants.

Ce personnage minable règle maintenant ses comptes avec l'officier canadien, l'un des rares responsables à avoir, durant les faits, manifesté des sentiments humains. Que la Françafrique ait été obligée de sortir Booh-Booh de son néant pour publier un torchon (Le patron de Dallaire parle. Révélation sur les dérivés d'un général de l'ONU au Rwanda) aux éditions confidentielles Dubois (cf. Billets n°128, À fleur de presse), à fort relent barbouzard, montre qu'elle n'a plus beaucoup de cartouches dans son fort Turquoise. -FXV]

La Commission d'enquête citoyenne sur le rôle de la France durant le génocide des Tutsi propose

(détails in *Billets* n°133, p. 10.) :

L'horreur qui nous prend au visage

L'État français et le génocide au Rwanda
Coordonné par Laure Coret et François-Xavier Verschave
Karthala, 2 février 2005, 588 p., 32 €

Géraud de La Pradelle

Imprescriptible

L'implication française dans le génocide tutsi
portée devant les tribunaux

Les arènes, 2 février 2005, 188 p., 19,90 €

Troisième publication de la CEC :

Édition dirigée par Laure Coret

Rwanda 1994-2004 :

des faits, des mots, des œuvres

L'Harmattan, mars 2005, 205 p., 18,50 €

Du 21 au 26 mars 2004, à Paris, s'est tenue une Commission d'Enquête Citoyenne sur l'implication de l'état français dans le génocide au Rwanda.

Elle a eu et continue d'avoir pour tâche la démonstration ou l'infirmité de complicités françaises dans le génocide des Tutsi. Ce n'est pas tout dire. Il reste à comprendre l'avant, il reste à entrevoir l'après. Il reste à rappeler les mots qui ont rendu le génocide possible, ceux qui ont préparé ces deux millions de tueurs à tuer, chaque jour, de huit heures à dix-sept heures, sans cesser de se marier ni d'accompagner leurs enfants à l'école. Il reste à décrypter ces autres mots, ceux de l'armée française qui partout et toujours semble prête à instruire, assister, enseigner aux troupes d'ailleurs leurs doctrines dès longtemps éprouvées. Il reste à dénoncer et retenir les mots des politiques, ceux qui confondent des guerres avec un génocide, ceux qui systématiquement semble se tromper d'ennemi et entretenir avec forces moyens des amitiés plus que coupables. Il reste à tenter de lire et de comprendre les mots des rescapés, et particulièrement dans ces circonstances étranges où ils sont recueillis et travaillés à côté de ceux des tueurs, par un journaliste français. Il reste à tenter, obstinément, de faire passer les mots des morts, de représenter ce que d'aucuns aimeraient masquer du sceau injonctif de l'irreprésentable, et de comprendre comment cet interdit est ou non franchi par l'expérience du théâtre.

Nous l'avons essayé, aux marges de la Commission d'Enquête Citoyenne, avant et après, lors de tables-rondes, de conférences, organisés par Aircrige et Survie, du 7 au 27 mars 2004. Une partie de ces textes paraît ici, sous une même problématique : Rwanda 1994-2004. Ils suivent les conclusions de la Commission d'Enquête, les expliquant ou les commentant, s'y ajoutant comme en marges, pour mieux comprendre simplement ce que peuvent les mots, qu'ils servent à défaire ou à créer.

Voici donc un ouvrage, entre l'histoire et l'écriture, entre culture et politique, résolument en questions esthétiques, articulé en moments continus de réflexion autour de faits, de mots et d'œuvres, aux temps des commémorations.

SALVES

Bons points

– Par sa résolution n° 1 593 du 31 mars, le Conseil de sécurité a déféré devant la Cour pénale internationale (CPI) les

auteurs présumés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité au **Darfour**. Il a fallu du temps, mais les États-Unis ont fini par être contraints de faire passer

au second plan leur hostilité à la **CPI** face au scandale continu de ce qu'ils ont eux-mêmes qualifié de « génocide ».

La diplomatie française a joué un rôle



central dans l'adoption de cette résolution, même si, pour sauver la face, c'est une variante britannique qui a été adoptée. Comme le souligne un diplomate cité par *Libération* (02/04), « c'est un tournant décisif, une date mémorable pour la Cour pénale internationale, pour le Soudan et pour l'ONU ». Si la CPI s'en montre digne.

– Au **Niger**, le pouvoir a fini par faire des concessions majeures au mouvement populaire de protestation contre un programme anti-pauvres imposé par le FMI. Après avoir été tenté par la manière forte

(arrestation des leaders de la « Coalition contre la vie chère au Niger »), il a entamé des négociations, au terme desquels la TVA ne sera pas appliquée à 4 produits de première nécessité sur les 5 visés : farine de blé, lait, tranches sociales d'eau et d'électricité. Un beau succès pour la société civile nigérienne.

– Kofi Annan plaide pour une réforme en profondeur de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, qu'il s'est permis de critiquer durement. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies a déclaré : « *Nous faisons preuve*

depuis trop longtemps de complaisance à l'égard de nos propres capacités » dans le domaine des droits de l'Homme, « *le fossé entre ce que nous paraissions promettre et ce que nous donnons effectivement s'est agrandi* ». Il préconise la création d'un nouveau Conseil des droits de l'Homme susceptible de combler le déficit, de plus en plus décrié, en la matière.

(Achevé le 25/04/05, 8h)

ILS ONT DIT...

Mépris

« Je crois surtout que l'Afrique et les Africains sont en train d'évoluer. Nous avons affaire aujourd'hui à de nouvelles générations de politiques. Ces nouveaux responsables n'ont pas la culture de l'État-nation comme l'ont les Français ou les Britanniques... On voit réapparaître les conflits entre ethnies pour le pouvoir. Notre conception de l'État ne leur convient pas. Et puis, certains nouveaux leaders ont besoin d'exister par eux-mêmes. Leur prédécesseurs ont réalisé la décolonisation. Les suivants des progrès économiques. Certains pensent aujourd'hui avoir besoin, pour affirmer leur personnalité, de se trouver un nouvel

ennemi. D'où la tentation de recréer artificiellement une lutte néocoloniale contre la France, mais plus généralement contre les Européens. » (**Michèle ALLIOT-MARIE**, ministre de la Défense, in *Le Figaro* du 13/04, interview d'Isabelle Lasserre).

[Elle l'a dit. Elle a dit quoi au juste ? Elle a dit qu'il convient que la prise de conscience sur le continent noir des réalités du mécanisme dit « Françafrique », et de leurs conséquences, fasse l'objet d'une confusion entre les turpitudes africaines et l'émergence de cette conscience – ce qui confirmerait que les Africains ne sauraient organiser leurs sociétés hors l'égide du monde occidental. Elle a dit que la lutte africaine contre le néocolonialisme ne peut être qu'un artifice mis au service d'ambitions personnelles, et non une émergence porteuse d'avenir au sein des peuples. L'avenir lui répondra. En attendant, je laisse aux Africains le soin de lui clouer le bec. – SC]

A FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Renouveau djiboutien (www.mrd-djibouti.org), *Djibouti : le hold-up permanent*, 09/04 (Abdourahman A. WABERI) : « À l'issue des élections présidentielles de vendredi 8 avril 2005, aucune surprise n'était au rendez-vous. Le président sortant, M. Ismaël Omar Guelleh, élu pour la première fois en 1999, au cours d'une élection déjà entachée d'irrégularités, était le seul candidat en lice. L'opposition, légalisée récemment et réunie au sein de l'UAD (Union pour l'Alternance démocratique) avait appelé au boycott, faute d'un minimum de garanties. La seule inconnue était le taux de participation. En l'absence d'adversaire et de quorum de participation requis, le président était assuré d'enchaîner un second mandat de six ans. Ainsi va la vie politique en République de Djibouti.

Ce petit pays de la Corne de l'Afrique, dernière colonie française du Continent devenue indépendante en 1977 sous la férule de l'autoritaire président Hassan Gouled Aptidon (1977-1999), abrite la plus grande base militaire française à l'étranger, à l'heure où la crise ivoirienne remet en question ce type de coopération. Elle accueille également une importante base militaire américaine, installée dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. La position stratégique est le principal atout de cette petite république forte de 750 000 habitants et dépourvue de richesses naturelles.

Depuis des mois, le président sortant multipliait les sorties dans les quartiers de la capitale Djibouti et dans les cinq districts de l'intérieur, distribuant des subsides, des aides en nature et du

khat, la drogue euphorisante que les gens mâchent dans toute la Corne de l'Afrique et au Yémen, tout en accusant les partis de l'opposition de tous les maux. Mais malgré les harcèlements, les fausses promesses et la mobilisation de tous les moyens de l'état régalien (les médias, la police, la fonction publique), le taux de participation est resté en réalité très bas. A preuve, «cet observateur occidental, basé à Djibouti et qui a requis l'anonymat, avait estimé, peu avant le scrutin, s'attendre 'à des chiffres de participation mirobolants pour que Guelleh puisse légitimer sa réélection'» (*Le Monde*, *Guelleh réélu président de Djibouti*, 09/04). Ce témoignage montre combien le régime de Guelleh, bâti sur la violence et l'arbitraire, inspire de la peur jusqu'en dans la communauté expatriée, essentiellement française, traumatisée encore par l'affaire Borrel. En effet, à peine le scrutin dépouillé, le ministre de l'intérieur, M. Abdoukader Doualeh Waïs, s'est empressé d'annoncer la bonne participation devant les Djiboutiens incrédules : «*Le taux de participation est de 78,9 % grâce à la sensibilisation très forte du gouvernement, aux enjeux très importants et à une campagne électorale active*» (idem). Alors que les observateurs et la presse étrangère, absente à l'exception d'un journaliste du *Figaro*, contredisent les déclarations du ministre : «*Contrairement aux précédents scrutins, les files d'attente vendredi devant les bureaux de vote étaient extrêmement rares*» (dépêche de l'AFP, 09/04).

L'opposition a rejeté les résultats du scrutin, dénoncé les brutalités policières et donné sa version des faits («*un taux de participation autour de 10 % à midi*», signale un communiqué du 08/04). Elle exige pour l'heure la libération de la centaine de militants et de journalistes emprisonnés, et pour certains blessés.



L'avenir est plus en plus sombre avec un président illégitime, une opposition muselée et un pays qui s'enfoncé encore un plus dans la pauvreté malgré les retombées des deux bases militaires et des financements récemment venus de Dubaï. Toute cette manne financière a été accaparée par le président et son entourage. *« À travers le pays, la grogne monte avec l'augmentation de la misère. De 1996 à 2002, le nombre de Djiboutiens vivant avec 1,8 dollar par jour a augmenté de près de 10 % »* a constaté l'envoyé spécial du Figaro. »

Soudan

Libération, Le Darfour éclipsé par la paix au Sud-Soudan, 13/04 (Christophe AYAD) : « De l'argent et des larmes. Le Soudan a obtenu la promesse de 4,5 milliards de dollars en 2005-2007 pour reconstruire le sud du pays dévasté par deux décennies de guerre civile, tandis que le Darfour est plus que jamais en proie à un huis clos sanglant qui a fait 300 000 morts en deux ans. Toute la mauvaise foi du gouvernement soudanais, qui signe de la main droite un accord de paix au Sud, en janvier à Nairobi, et détruit de la main gauche sa province de l'Ouest, est résumée là. Tout le cynisme de la communauté internationale, frappée d'un strabisme criminel, aussi.

L'aide débloquée par la soixantaine de pays présents à la conférence des bailleurs de fonds d'Oslo, en Norvège, est à la fois conjoncturelle, pour éviter une famine, et structurelle (construction de routes, écoles, hôpitaux). Près de 90 % des habitants du Sud vivent sous le seuil de pauvreté [...]. Le résultat de vingt-deux ans de politique de la terre brûlée, exactement comme celle menée au Darfour.

Raid punitif. Vendredi, deux jours seulement avant la réunion

des donateurs, l'Union africaine (UA) [...] révélait qu'un groupe de 350 Jenjawids (militiens arabes pro-gouvernementaux) avait dévasté la veille le village de Khor Abeche, tenu par les rebelles, *« pillant, brûlant et détruisant »* tout, sauf la mosquée et l'école. Selon le communiqué, Khartoum a tout fait pour empêcher la venue des observateurs de l'UA, alors que des menaces d'un raid punitif circulaient dans la région depuis quelques jours. [...] Curieusement, le texte n'a reçu aucun écho aux Nations unies, comme s'il n'était pas question de mettre en péril la réunion d'Oslo [...]. Seul Washington a menacé de ne pas débloquer le 1,7 milliard de dollars promis, faute d'un règlement pacifique au Darfour. On n'en prend pas le chemin. »

[Ça fait un bail qu'on est sur le chemin du cynisme dont il est question dans l'article de Christophe Ayad. De toute façon, personne ne va passer ses vacances au Darfour, alors... Quand on aborde la question de ce que ce cynisme recouvre, on s'entend souvent convié à se soucier davantage des populations du Sud Soudan. Pour la énième fois, il faut foutre Bechir et sa clique de tueurs en taule, au plus vite, si on se soucie des Soudanais, du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest.

Un tel langage vous choque ? Reprenons : il est heureux que le Conseil de Sécurité ait confié le cas du Darfour à la Cour Pénale Internationale (CPI). Cependant, le président soudanais a juré devant Dieu qu'il ne livrerait jamais quiconque à une autorité autre que la sienne. Il est donc permis de craindre que le processus de mise en accusation, d'arrestation et de jugement des criminels ait quelque retard à l'allumage.

Il semble par conséquent urgent d'interpeller la communauté internationale sur la question de savoir comment elle compte hâter le processus afin qu'il aboutisse avant que lesdits criminels ne meurent de vieillesse dans leurs lits douilletes. On pourrait également demander à Washington (dont l'hostilité à la CPI ne cesse de contribuer à notre légitime inquiétude) quels sont précisément ses idées sur la question. Et si l'on ne s'intéresse pas aux Soudanais, mais seulement à ce que le Soudan peut rapporter, on peut aller sur le site du ministère soudanais de l'investissement www.sudaninvest.org (.org !) étudier la question. – SC]

LIRE

Olivier Le Cour Grandmaison, **Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial**, Fayard, 2005.

En lisant cet ouvrage, l'on est saisi d'un sentiment étrange : si les faits qu'il relate nous sont parfois connus, des anachronismes semblent s'être glissés dans le récit, sur les dates – il évoque la période 1830-1875 quand on croit lire les événements actuels – et sur l'identité des acteurs : il cite Guizot, Bugeaud, Tocqueville, Bodichon, Changarnier, Pélissier, Saint-Arnaud, Lamoricière, quand nous sommes persuadés qu'il s'agit de Chirac, Belkheir, Villepin, Smaïn Lamari, Zerhouni, B-H. Lévy, Bruguière, Toufik Mediene, Lang, Attali, Mohamed Lamari, Bianco, Bouteflika...

Mais la qualité de l'auteur, universitaire, professeur de sciences politiques et de philosophie, la multitude de références qu'il apporte, et le souvenir même estompé d'une conquête coloniale aux affres indicibles nous persuadent rapidement qu'il n'y a pas malodonne. Non, il évoque bien ce passé lointain, et notre malaise vient de ce que l'histoire a depuis fait une boucle et nous ressert aujourd'hui, dans presque les mêmes termes, cette époque que nous avons collectivement commis l'inadvertance d'oublier. Oui, tout se réitère quasiment à l'identique : la conjoncture, les prétextes, le discours, les méthodes, les dévastations...

La conjoncture d'abord, la France tourmentée, souffrant d'un sentiment d'infériorité vis-à-vis de « la Grande-Bretagne, insolente de puissance » (aujourd'hui, ce sont les États-Unis), une classe politique incompétente, un pouvoir menacé à l'intérieur et qui trouve dans l'Algérie, « proche et réputée si riche en ressources naturelles mal exploitées par des "indigènes" paresseux et barbares, [...] "un Far-West à découvrir" et une "Californie à exploiter" » (aujourd'hui, on dit « Eldorado »). « Il y va des finances du pays et surtout de ses capacités à résoudre partiellement la question sociale », explique Tocqueville, dans un « contexte marqué par les fréquentes émeutes de ceux d'en bas et par la mobilisation politique et intellectuelle de ceux d'en haut pour y mettre un terme ». Il a suffi de deux voyages en 2004 à Alger de l'ex-ministre des Finances Nicolas Sarkozy pour obtenir des contrats se montant à plus de deux milliards d'euros, pour des travaux tels que... l'électrification d'une voie ferrée par Alstom alors en sérieuse difficulté financière.

Le même prétexte ensuite. Il s'agissait jadis d'« assurer la sécurité en Méditerranée ». Aujourd'hui, ce sont les mêmes termes que les ministres de l'Intérieur des deux côtés de la Méditerranée avancent pour maintenir le peuple algérien sous le joug : assurer « la stabilité » et « la sécurité », autour de tyrannies moyenâgeuses. Pour justifier la colonisation hier, une littérature foisonna, racontant les mœurs coupables de ces « indigènes », adeptes de « nécrophilie », de « cannibalisme », d'« homosexualité », sources de « péril vénérien », portant « dans leur sang de hideux germes de la mort ». La caractéristique de l'« Arabe »

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

- France : 20 € Étranger : 25 €
 Soutien : à partir de 24 €
(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

- Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

est qu'il est « mal civilisé » ; « c'est plus grave [que les Noirs a-civilisés], disait-on, car cette "mauvaise" civilisation, si intimement liée à sa religion, est la cause de son impossible domestication ». Il est aussi voué à l'arriération, sous l'effet du « souffle stérilisant de l'islamisme ». Son incapacité intrinsèque était, expliquait-on, indiscutable : « Pas de doute, l'Arabe est le plus incapable des agriculteurs : il n'est bon qu'à gaspiller et détruire les richesses naturelles de ce Tell ». Dès lors, « priver les "Arabes" de leurs terres, ce n'est pas violer un droit naturel, [...] car ils ne sont que les usufructiers indignes qui utilisent de manière déplorable les domaines qu'ils occupent sans jamais les exploiter vraiment ». Bref, l'« Arabe » est une « bête féroce » et, « face aux barbares qui font peser sur la civilisation une menace mortelle, tout est permis [...] ». Un discours que ne renient nullement les colons d'aujourd'hui, tel Bouteflika, qui invoque « l'insuffisance des compétences » pour faire appel à des renforts français en enseignants, ou Saïd Barkat, ministre de l'Agriculture, qui assure : « la voie est désormais ouverte aux véritables professionnels capables de relever les défis de la mondialisation. Je saisis cette occasion pour exprimer ma satisfaction quant à l'émergence d'une nouvelle race [sic !] d'agriculteurs. »

Les méthodes enfin. Que deviennent les « Arabes » spoliés ? Aucune calamité que l'homme ait pratiquée depuis la nuit des temps ne leur fut épargnée, « repoussés dans ces contrées arides », « exterminés », « comprimés », « razzisés », « enfumés », soumis à la « famine », leurs villages détruits, leurs cultures incendiées, leurs cadavres « utilisés à la fabrication de charbon animal »... Mais, plus magnanime que Bodichon, Tocqueville préconise, au lieu de l'extermination totale, de seulement « comprimer les Arabes ». Résultat, de 1830 à 1870, la population est passée de 3 millions à 2 150 000 habitants. Aujourd'hui, « je suis prêt et décidé à éliminer trois millions d'Algériens s'il le faut pour maintenir l'ordre que les islamistes menacent », a dit Smaïn Lamari en 1992, tandis que son homonyme Mohamed Lamari s'adressa à ses homologues français en ces termes : « Si vous voulez nous aider, faites en sorte que l'on parle le moins possible de la situation en Algérie. Parce que nous allons frapper fort, liquider, éradiquer. Nous avons besoin de temps, de votre aide, mais aussi de silence. » Et le silence se fit, tandis que commençait un programme qui valut la mort à 200 000 Algériens, dont beaucoup de nourrissons, de fillettes, de vieillards...

« Pour venir à bout des "indigènes" dont les résistances armées compromettraient les projets de colonisation, des auteurs proposèrent [...] de refouler les "Arabes" jugés dangereux et inaptes aux exigences du travail moderne, et de les remplacer par des Chinois et des Noirs », des « auxiliaires fiables » et « dociles ». Refouler les « Arabes » vers où ? « Dans les zones les plus arides du désert ». Nous n'étions pas encore à l'ère du pétrole. Aujourd'hui, comme une réplique maladroite à ce projet, le ministre actuel de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil, vient de faire voter une loi sur les hydrocarbures qui cède aux multinationales étrangères la souveraineté des Algériens sur leurs ressources. Mieux, il prévoit de faire quitter Hassi-Messaoud à ses habitants indigènes. Au Nord, des Chinois (70 000 sont jusqu'ici recensés), assistés par la gendarmerie, sont employés par les nouveaux colons du Club des Pins comme auxiliaires « dociles » pour extorquer leurs terres aux petits paysans des domaines agricoles à l'ouest d'Alger. Des « indigènes » impuissants qui voient se dresser des clôtures autour de leurs terres, et s'ériger des complexes hôteliers dans des conditions qui défient toutes les lois.

Une fois la conquête achevée, les peuples « arabe » et « kabyle » dûment comprimés, l'on s'attela à faire la pédagogie de l'œuvre : « Mis en récit de façon pédagogique afin d'atteindre un public jeune, ce racisme [d'État] fut enseigné et diffusé par les instituteurs de la Troisième République. » Aujourd'hui aussi, des écrivains mènent cette même offensive, avec le renfort de députés et du chef de l'État français même, qui votent en catimini une loi pour que « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer notamment en Afrique du Nord et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit ».

Un débat public sur ce thème, et sur tous les autres qui concernent cette histoire tumultueuse passée et présente, réglerait tant de problèmes. Mais on ne tolère à des gens de débattre que si on les considère dignes d'humanité. Or, comme l'explique si bien Olivier Le Cour Grandmaison, « l'État colonial » est « un état d'exception permanent ». Et *vice versa* pourrait-on ajouter car, depuis 1992, l'Algérie vit un état d'exception permanent, que les dirigeants se relaient à justifier par la propension supposée des Algériens à basculer dans la violence dès qu'on leur en laisse latitude.

Coloniser. Exterminer, un livre nécessaire, pour permettre à chacun d'entre nous de comprendre les événements et les enjeux que tant de monde s'évertue à brouiller. Un livre qui rappelle qu'en fermant les yeux sur les abus commis en leur nom, les Français les ont eux-mêmes subis quelque temps après, les méthodes pratiquées dans ces contrées lointaines ayant cette fâcheuse habitude à toujours trouver un champ d'expression dans l'Hexagone, contre « les barbares de l'intérieur ».

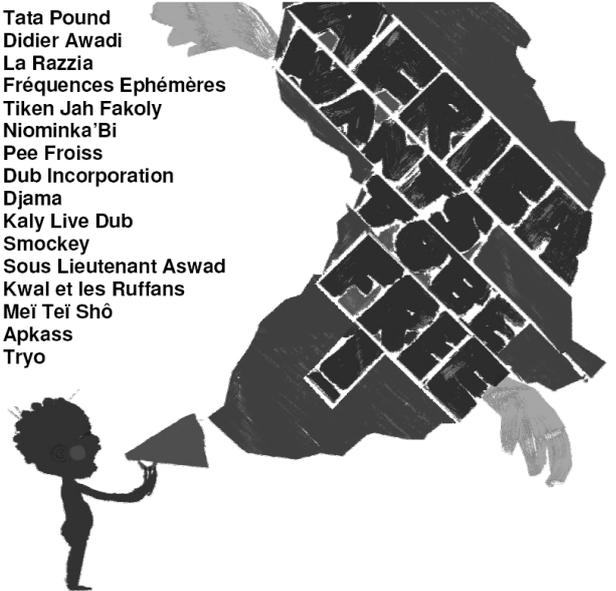
Un livre éclairant, car en décrivant les malheurs d'hier, nous devinons plus aisément ceux qui sont occultés aujourd'hui. Un livre indispensable, car il ôte désormais à tous l'argument éculé de l'ignorance : c'est un signe des temps que les journaux ne se sentent plus concernés par la mission d'informer, mais par celle de servir la propagande d'un système transnational des nantis contre les peuples, par la désinformation, la rétention, la contrevérité... Un livre pour comprendre que cette loi historicide contre laquelle se sont levés les historiens est un acte délibéré pour éclabousser les nouvelles générations des crimes abominables de leurs ancêtres.

Un livre qui laisse l'espoir enfin, au moment où l'on assiste à une défiance des peuples d'Europe et du Tiers-monde envers leurs dirigeants. La conjoncture paraît propice à l'éclosion de médias alternatifs, plus attachés à la vérité, à l'avènement d'une nouvelle classe politique porteuse de projets dignes de l'humanité, des projets de paix et de prospérité dans le respect de l'homme... C'est seulement dans ce contexte que l'on pourra promouvoir l'amitié franco-algérienne, la vraie, et non celle que préparent aujourd'hui des corrompus avec des criminels, qui devront tôt ou tard s'expliquer sur l'un des plus grands crimes contre l'humanité de l'ère moderne, une pseudo amitié qui laisse les Algériens plus colonisés que jamais... [Lounis Aggoun]

CD *Africa wants to be free*

Une compilation de soutien à l'association Survie

Tata Pound
Didier Awadi
La Razzia
Fréquences Ephémères
Tiken Jah Fakoly
Niominka'Bi
Pee Froiss
Dub Incorporation
Djama
Kaly Live Dub
Smockey
Sous Lieutenant Aswad
Kwal et les Ruffans
Mei Tei Shô
Apkass
Tryo



16 artistes français et africains contre la dictature et le néocolonialisme !
12 €, franco de port à Survie, ou distribué par Harmonia Mundi

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Lounis Aggoun (LA), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Christian Loubier (CL), Sisulu Mandjou Sory (SMS), Victor Sègre (VS), Odile Tobner (OT).

A aussi participé : François-Xavier Verschave (FXV).

Coordination : Olivier Thimonier.